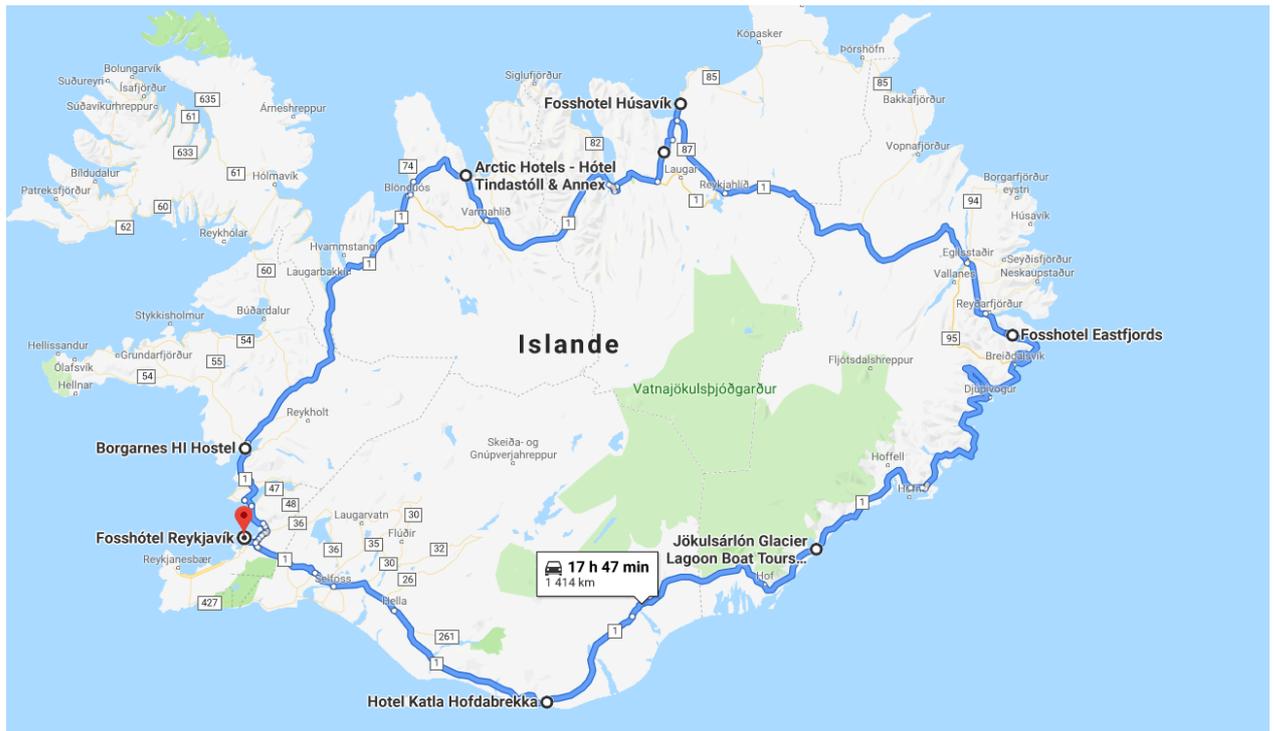


A la découverte de l'Islande



Du lundi 7 au vendredi 18 septembre
2020

Le programme en un coup d'œil sur carte



Jour 1/: Lundi 7 septembre 2020 - Arrivée en Islande

12h00 rendez-vous à l'aéroport de Zaventem et assistance Tellus pour les formalités de départ.

14h00 départ du vol Icelandair FI555

15h15 (heure locale – différence -2 heures) arrivée à Reykjavik et accueil par votre guide francophone. La visite guidée de Reykjavik par autocar, capitale de l'Islande, nommée aussi «la baie des fumées», vous fera découvrir le parlement, l'église « Hallgrímskirkja » : la plus grande église d'Islande dominant la ville avec sa tour de 73 m de haut, la maison du gouvernement (visite panoramique) ... Installation à votre hôtel. Dîner et nuitée à Reykjavik



Jour 2 : Mardi 8 septembre 2020 - Hvalfjörður, Borgarfjörður – env. 270 km

Petit déjeuner à l'hôtel et check out.

Une première journée de voyage pour contourner le magnifique « Fjord des baleines » (nommé ainsi pour évoquer la légende d'une Elfe qui a transformé son mari humain en baleine à tête rouge).

Ce sera aussi l'occasion de comprendre à quel point la seconde guerre mondiale a impliqué l'Islande.

Déjeuner LIBRE au village de Borgarnes, suivi de la visite de son musée des sagas (droit d'entrée incluse). L'après-midi sera consacrée à la visite de la grande vallée de Borgarfjörður, ses cascades impressionnantes et sa géothermie très active. Diner et nuit à Borgarnes.

Jour 3 : Mercredi 9 septembre 2020- Snæfellsnes – env. 330 km

Petit déjeuner à l'hôtel.

Parcourons la sublime péninsule de Snæfellsnes, et découvrons les milles et unes îles de la baie de Breiðafjörður en son versant nord. Une jolie croisière pour voir les formations volcaniques ainsi que l'observation de nombreux oiseaux de mer sera proposée, avec en déjeuner, une dégustation à bord de crustacés de la mer fraîchement pêchés, ainsi qu'une soupe de poisson et crustacés.

L'après-midi est dédiée à la découverte des paysages variés de la péninsule, avec vues sur le glacier de Jules Verne, les plages de galets basaltiques, les innombrables champs de lave, les cascades et falaises sauvages. Retour dans la région de Borgarnes. Diner et nuit à Borgarnes.

Jour 4 : Jeudi 10 septembre 2020 - péninsule de Vatnsnes – env. 310 km

Petit déjeuner à l'hôtel et check out.

Changement de zone pour ce jour, et découverte des côtes du nord de l'Islande, avec en matinée l'observation des colonies de phoques de la péninsule de Vatnsnes. Le déjeuner LIBRE sera proposé dans une auberge de la péninsule – paiement sur place, et en fin de journée nous proposons la visite de la ferme Glaumbær, afin d'entrer dans l'univers des habitats islandais tels qu'ils étaient jusqu'au milieu du «20e siècle. Diner et nuit à l'hôtel Tindastoll situé dans le village de Sauðarkrokur.

Jour 5 : Vendredi 11 septembre 2020 - Myvatn – env. 260 km

Petit déjeuner à l'hôtel et check out.

Nous commençons la journée par contourner la sublime péninsule des Trolls qui débouchera sur le plus long fjord d'Islande, Eyjafjörður, au fond duquel se trouve la « capitale » du nord du pays, Akureyri ; nous y prendrons le déjeuner LIBRE.

Puis la route nous mène vers le lac Myvatn, autour duquel nous entrerons dans le rift tectonique, et y observerons des phénomènes volcaniques uniques et magnifiques, tels que les pseudo-cratères de Skútustaðir, ou encore les formations étranges de Dimmuborgir, où on a vraiment l'impression que le jour a dérangé une grande fête de trolls. Si l'horaire le permet, nous visiterons aussi le grand cratère de Hverfjall et les bains géothermiques du Jarðböðin.

Diner et nuit à l'hôtel Husavik, situé dans la localité du même nom.

Jour 6 : Samedi 12 septembre 2020 - Tjörnes – env. 220 km

Petit déjeuner à l'hôtel.

Ce matin, nous prenons la route et nous connaissons tout sur la légende du cheval de Þór qui aurait marqué de son empreinte le grand canyon d'Ásbyrgi. Nous irons plus loin, pour visiter une des plus puissantes cascades d'Islande : Dettifoss .

Ensuite nous reviendrons à Husavik où nous aurons le temps de déjeuner (repas libre) avant de partir en excursion pour aller photographier et observer les baleines si les conditions météorologiques le permettent. Dans le cas contraire une alternative sera proposée. Retour de navigation en fin de journée et transfert à l' hôtel à Husavik. Diner et nuit à l'hôtel Husavik.

Jour 7 : Dimanche 13 septembre 2020 - Fjords de l'Est – env. 300 km

Petit déjeuner à l'hôtel et check out.

Une journée de route pour changer de région, à travers les terres les plus anciennes d'Islande, traçant sur la côte Est du pays de profonds et étroits fjords, dans lesquels l'histoire de la pêche des islandais et des relations notamment franco -islandaises s'est construite.

Nous longerons par le nord le territoire du plus grand glacier islandais, presque aussi grand que la Corse : le Vatnajökull. Halte déjeuner libre en cours de route. Arrivée sur la côte Est en fin de journée et installation à l'hôtel historique Foss Eastfjords.

Nous dînerons dans le restaurant de ce qui a été construit comme un hôpital pour les pêcheurs français il y a plus de 100 ans, et récemment rénové et transformé en hôtel/restaurant, abritant un musée de la pêche franco – islandaise. Nuit à l'hôtel Foss Eastfjords.

Jour 8 : Lundi 14 septembre 2020 - Fjords de l'Est – excursion bateau Jokulsralon

Petit déjeuner à l'hôtel et check out.

Départ de l'hôtel Eastfjords et route le long de la côte (280 km/ env. 4 heures de route). Halte pour le déjeuner libre à l'entrée du Fjord de Jokulsralon.

Activité en option pour les amateurs (inscriptions à l'activité avant le voyage) : excursion en bateau/véhicule amphibie pour observer le fjord et le Jokulsralon – voir description page 6).

Nous poursuivrons notre route jusqu'à Katla (188 km /env. 2h30) où nous ferons étape pour la nuit.

Nuit et diner à l'hôtel Katla.

Jour 9 : Mardi 15 septembre 2020 - Côte sud – env. 350 km

Petit déjeuner à l'hôtel et check out.

Départ de Katla et découverte de la côte sud de l'Islande, avec ses glaciers, ses plages de sable noir, ses champs de lave et ses cascades. Comme un « road trip » ce périple sera ponctué de nombreux arrêts assez courts pour pouvoir photographier et admirer ces différents sites .

Déjeuner libre pendant les visites.

Nous aurons aussi l'occasion de visiter l'importante église de Skálhólt, qui a abrité la toute première paroisse catholique autour de l'an 1000. L'arrivée à Reykjavik est prévue en fin d'après-midi.

Installation à l'hôtel, dîner et nuit à Reykjavik

Jour 10 : Mercredi 16 septembre 2020 - Cercle d'or – env. 210 km

Petit déjeuner à l'hôtel.

Excursion de la journée au départ de Reykjavik : exploration de ce que beaucoup appellent le Cercle d'Or, célèbre pour le majestueux et très spécial geyser nommé Strokkur, les magnifiques cascades de Gullfoss sauvées de l'industrialisation par une courageuse jeune femme il y a près de 1000 ans, et puis enfin le premier Parlement au monde, établi par les Vikings autour de l'an 930, et également zone symbole de l'écartement tectonique des plaques continentales eurasienne et américaine, Thingvellir.

Retour à Reykjavik prévu en fin d'après-midi. Dîner et nuit à Reykjavik

Jour 11 : Jeudi 17 septembre 2020 - Journée libre à Reykjavik

Petit déjeuner à l'hôtel et journée de liberté pour une visite individuelle.

Activité optionnelle (inscription avant le voyage) : excursion BLUE LAGOON (voir description page 6).

Déjeuner libre.

Rendez-vous pour un dîner de clôture. Nuitée à Reykjavik

Jour 12 : Vendredi 18 septembre 2020-Retour en Belgique

Petit déjeuner très matinal à l'hôtel et transfert à l'aéroport.

Assistance pour les formalités d'enregistrement

07h40 départ du vol Icelandair FI554

12h45 arrivée à Bruxelles et fin de nos services



Description des activités optionnelles – inscription avant le voyage :

1. Excursion en bateau/véhicule amphibie pour observer le fjord et le



Jokulsarlon / 95.00 € pp

Les blocs de glace se détachant du front du glacier Vatnajökull, plus précisément de la langue du Breiðamerkurjökull, dérivent sur le lac, puis rejoignent la mer. Ils s'échouent alors fréquemment sur la plage de sable noir. Les couleurs de ces petits icebergs vont du turquoise au bleu foncé, en passant par le jaune qui vient du sulfure volcanique, le noir qui vient de la cendre des volcans et le blanc en plusieurs nuances.

L'excursion se fait en naviguant à bord de zodiacs ou de véhicules amphibie- durée entre 30 et 40 minute de navigation.

2. Excursion Blue Lagoon au départ de Reykjavik/ 65.00 € pp

Le Blue Lagoon est l'un des endroits les plus prisés d'Islande, et il n'est pas difficile de comprendre pourquoi quand on voit le contraste entre le bleu laiteux et opaque de ses eaux avec les champs de lave noire environnants couverts de mousse vert foncé.

Le Blue Lagoon est un grand lac idéal pour se baigner, puisque la température moyenne de l'eau est de 39°C/ 102°F. Il est situé dans la péninsule de Reykjanes dans le Sud-Ouest de l'Islande. Il ne se trouve qu'à environ 30 minutes de route de la capitale de l'Islande, Reykjavik. Il constitue donc une des meilleures façons de conclure son séjour en Islande.

Grâce à son excellente situation géographique et à ses eaux apaisantes et nourrissantes pour la peau, le Blue Lagoon est rapidement devenu le lieu le plus visité d'Islande que seul le Cercle d'Or parvient à concurrencer.



Les conditions particulières du voyage en Islande au 8/10/2019

1/ Le prix par personne :

En chambre double à partager, à partir de 25 personnes payantes : 3975,00 €
Supplément en chambre single – nombre non défini: 875,00 €

Les hôtels sélectionnés (ou similaires) :

A Reykjavik / 4 nuits

- Nuitée du 7 au 8 septembre 2020
- Nuitées du 15 au 18 septembre 2020 / 3n

Hotel : Foss Reykjavik/4*.

Lien internet : <https://www.islandshotel.is/de/hotels-in-island/fosshotel-reykjavik>

A Borganes / 2 nuits du 8 au 10 septembre 2020

Hotel Borganes/3*

Line internet : - <https://www.booking.com/hotel/is/ha3tel-borgarnes.fr.html>

A Sauðárkrúkur / 1 nuit – du 10 au 11 septembre 2020

Hotel Tindastoll and Annex /3*

Lien internet : <http://www.arctichotels.is/en/hotel-tindastoll/rooms>

A Husavik / 2 nuits du 11 au 13 septembre 2020

Foss Husavik /3*

Description : situé au cœur du centre-ville d'Húsavík, l'établissement Fosshotel Husavik propose des chambres avec télévision par satellite. Toutes les chambres disposent d'un coin salon et d'une salle de bains privative avec une douche. Un restaurant se trouve sur place. Réception ouverte 24h/24. La connexion Wi-Fi est gratuite.

A Fáskrúðsfjörður, / 1 nuit – du 13 au 14 septembre 2020

Foss Eastfjords/ 3 *hôtel historique

Lien internet : <https://www.islandshotel.is/hotels-in-iceland/fosshotel-eastfjords>

A Katla / 1 nuit – du 14 au 15 septembre 2020

Hotel Katla /3*

Lien internet : <https://www.keahotels.is/en/hotels/hotel-katla>

Les services compris :

- L'assistance Tellus au départ de l'aéroport de Zaventem (service offert par Tellus) ;
- Le transport aérien aller et retour avec la compagnie Icelandair en classe économique - vols directs ;
- Les services d'un guide francophone local pendant tout le séjour ;
- La location d'audiophones ;
- Les déplacements à bord d'un autocar confortable " Grand tourisme" climatisé ;
- Le logement pendant 11 nuitées dans les hôtels sélectionnés avec petit déjeuner islandais;
- Les repas suivants :
 - Le déjeuner du jour 3 durant la petite navigation ;

- Les dîners réservés dans le restaurant des hôtels ;
- Les visites mentionnées au programme et les entrées sur les sites indiqués au programme comme suit :
 - J1 : visite de l'église Hallgrimskirkja ;
 - J2 : musée des sagas de Borgarnes ;
 - J3 : croisière au milieu des îles de Breiðarfjörður (avec déjeuner sur le bateau), au départ de Stykkisholmur ;
 - J4 : visite de la ferme-musée de Glaumbær, dans Skagafjörður ;
 - J6 : croisière pour l'observation des baleines à Húsavík ;
 - J7 : visite du mémorial des « pêcheurs d'Islande » ;
 - J9 : visite de l'église de Skálhólt .
- Les pourboires (guide et chauffeur);
- La TVA, les taxes d'aéroport (valeur octobre 2019);

Les services non compris :

- Les déjeuner (sauf jour 3) et le dîner du jour 11 ;
- Les boissons ;
- Les frais personnels;
- L'assurance voyage;
- Les excursions optionnelles / inscription avant le voyage :
 - **Excursion en véhicule amphibie dans le fjord Jokulsarlon : €95.00 pp**
 - **Excursion au Blue Lagoon :€65.00 pp**

N.B:

- **Les prix ci-dessus sont calculés de bonne foi d'après les tarifs en vigueur en octobre 2019.**
- **Toute fluctuation du taux de change de la Couronne Islandaise (taux 1,00 euro =135.00 Isk), des droits d'entrée, des taxes, et du prix du carburant, peut nous obliger à adapter nos prix et ce sans préavis.**
- **Document nécessaire pour l'entrée en Islande – zone Schengen: carte d'identité nationale ou Passeport valide encore au moins 3 mois après le voyage - (information à vérifier par le voyageur en fonction de sa nationalité).**

2/ Paiement :

Acomptes : 1000,00 € par personne dans les 15 jours de l'inscription (envoi du bulletin)
1000,00 € par personne le 9 mars 2020
1000,00 € par personne le 9 mai 2020
Solde : 24 juillet 2020.

3/ Annulations :

A/Résiliation du projet dans sa totalité par l'AIACE :

Remboursement des acomptes déjà versés, sous déduction des frais engagés, non récupérables, réclamés par les différents prestataires de services, lesdits frais étant majorés d'une somme de 100,00 € par personne pour frais administratifs.

B/Résiliation du projet par le voyageur individuel :

En cas de remplacement possible :

- Jusqu'au 31ème jour avant le départ, aucune pénalité en cas de remplacement si ce remplacement n'entraîne aucun frais supplémentaires.

- A partir du 30ème jour avant le départ, aucun remplacement accepté (cfr paragraphe suivant "en cas de non remplacement").

En cas de NON-remplacement :

Perte de l'acompte de 1000.00 euros pour toute annulation survenant de l'inscription jusqu'au 8/3/2020.

Perte de 2000.00 euros du prix du voyage pour toute annulation survenant entre 9/3/2020 et le 23/7/2020.

Perte de la totalité du prix du voyage pour toute annulation survenant entre le 24/7/2020 et y compris, le jour du départ.

5/ Programme :

Le programme repris ci-dessus est organisé sur la base de renseignements en notre possession (octobre 2019) ; en conséquence, l'agence Tellus se réserve les droits suivants :

a) Changement : des raisons majeures pourraient contraindre les prestataires de services à modifier le programme de voyage. Les augmentations éventuelles qui en résulteraient, seront à charge du client. Tous les prix, horaires, itinéraires, mentionnés dans ce programme le sont à titre indicatif et peuvent, pour une meilleure organisation, être modifiés sans préavis.

b) Exécution : L'agence Tellus n'agit qu'en intermédiaire de voyage entre, d'une part, le client, et, d'autre part, les différents fournisseurs des prestations prévues, de sorte qu'elle ne peut être assimilée à un transporteur ni à un organisateur de voyage, ni répondre des accidents, blessures, retards, perte ou vol d'effets et de bagages pouvant survenir lors de l'exécution du voyage.

c) Annulation : Les organisateurs de voyage pourraient être amenés à annuler le départ par suite d'événements politiques, économiques ou internationaux pouvant affecter sensiblement les conditions de voyage ou de sécurité des voyageurs, de même qu'en cas de force majeure. L'agence Tellus ne pourra en aucun cas en être tenue pour responsable.

6/Documents de voyages - bagages :

Les voyageurs devront être munis de papiers d'identité, passeports ou visas et, d'une manière générale, de tous documents exigés par la législation, les réglementations administratives, tant de Belgique que d'Islande.

Ils devront également satisfaire à toutes les dispositions généralement quelconques de la législation et / ou des réglementations desdits pays. Il en est de même de leurs bagages.

Les voyageurs seront tenus responsables de tout préjudice qui pourrait résulter pour l'agence Tellus de la non observation de ces prescriptions. L'agence Tellus, bien qu'assurant l'assistance et l'accompagnement du groupe, ne peut aucunement être rendue responsable au sujet des bagages des voyageurs, que ce soit en cas de perte, de vol ou de détériorations ; l'agence Tellus conseille aux voyageurs de souscrire, le cas échéant, une police d'assurance ad hoc.

Le fait de s'inscrire à ce voyage implique l'adhésion complète à nos conditions générales ainsi qu'aux conditions particulières reprises ci-dessus.

Assurances :

Nous recommandons vivement aux participants de souscrire une police d'assurance couvrant les frais d'annulation et de voyage.

Organisation :



TELLUS Incentive & Travel Company, (02 414 64 03)
Bruxelles.

Responsables de l'activité,

L'équipe de l'AIACE section Belgique

BULLETIN D'INSCRIPTION
A la découverte de l'Islande 2020
du lundi 7 au vendredi 18 septembre 2020

A compléter en caractères d'imprimerie et à renvoyer à :

AIACE - Section Belgique – c/o Commission européenne
 G—1 1/50 – 1049 Bruxelles
 E-mail : aiace-be@ec.europa.eu - Fax (32) 02/299 52 89

ATTENTION : Aucune inscription n'est acceptée par téléphone !

Mme/M. : N° de membre :
 Nom et prénom (tels que figurant sur le passeport)
 N du passeport : Nationalité :
 Adresse :

 Tél.: GSM :
 E-mail :

Je serai accompagné(e) de :

Mme/M. Date de naissance :
 Nom et prénom (tels que figurant sur le passeport) :
 N° du passeport : Nationalité :
 Adresse :

 Tél. GSM :
 E-mail :

Désire réserver

- chambre double au prix de **3.975,- euros** par personne.
- chambre single au prix de **4.875,- euros** par personne.
- Prix basé sur 25 participants**
- Excursion en véhicule amphibie dans le fjord Jokulsarlon : **€95.00 pp**
- Excursion au Blue Lagoon : **€65.00 pp**

Acompte de 1.000,- euros par personne à verser lors de l'inscription au compte
Tellus Incentive & Travel Company - IBAN : BE 52 0014 3231 2609 - BIC : GEBABEBB
Avenue de la Basilique, 353, 1081 Bruxelles
 avec la mention : **AIACE - Pays + nom et prénom.**

Je souhaite souscrire une assurance voyage/annulation : oui/non.

Date :

Signature :

CONDITIONS GENERALES

1. L'AIACE, section Belgique, n'encourt aucune responsabilité et ne pourra être tenue responsable des conséquences ou dommages quelconques, matériels ou corporels, en cas d'accidents survenus à un participant durant les activités de l'association ou en relation avec celles-ci. Il appartient à chaque participant d'assurer les risques liés à la participation aux activités par des polices d'assurances individuelles, en ce compris la responsabilité civile.
2. L'AIACE, section Belgique, ne peut être tenue responsable en cas de vol, disparition, dommage ou détérioration de valeurs, biens ou équipements personnels des participants à ses activités.
3. L'AIACE, section Belgique, n'encourt aucune responsabilité et ne pourra être tenue responsable en cas d'annulation d'activités programmées ou de modifications apportées à l'organisation des activités.
4. En cas d'annulation d'une activité, la responsabilité de l'AIACE, section Belgique, se limite au remboursement intégral au participant inscrit des sommes qu'il a déjà payées au jour de l'annulation, au titre d'inscription à l'activité annulée.
5. La signature du présent bulletin implique la responsabilité financière pour les prestations ainsi demandées et l'obligation de payer intégralement les contributions et frais de participation.
6. Dans le cadre des activités de voyages, l'AIACE, section Belgique, se limite à collecter et centraliser les demandes de participations et de les transmettre à l'agence de voyages organisatrice et responsable du voyage. En aucun cas, l'association ne pourrait être considérée comme organisatrice du voyage ou intermédiaire de voyages au sens de la Directive 90/314/CE du Conseil du 13 juin 1990, concernant les voyages, vacances et circuits à forfait ou des dispositions de la loi du 16 février 1994, régissant le contrat d'organisation de voyages et le contrat d'intermédiaire de voyages. La responsabilité légale et contractuelle de la bonne fin des voyages repose exclusivement sur l'agence ou l'opérateur chargé de leur organisation et de leur exécution, à l'exclusion de toute responsabilité dans le chef de l'Association ou de ses responsables.
7. L'AIACE section Belgique respecte les dispositions du Règlement 679/2016 sur la protection de la vie privée.

Conditions applicables en cas de désistement ou d'absence au départ

1. Tout désistement à une activité doit être obligatoirement confirmé par écrit.
2. Après la date de clôture des inscriptions, un désistement donnera lieu à la retenue des frais réels irrécupérables. De plus, un montant de 5% du prix global de participation sera retenu au titre de frais administratifs. En tout état de cause, la retenue ne pourra être inférieure à un montant de 15,- euros par personne ou au montant total des activités dont le coût est inférieur à 15,- euros par participant. Un désistement à partir de 15 jours calendrier avant la date de l'activité ou l'absence au départ pour quelque raison que ce soit entraînera le paiement intégral du prix de l'activité.
3. Lorsqu'un participant choisit de ne pas profiter de l'une des prestations offertes dans le cadre d'une activité, ceci ne donnera lieu à aucun remboursement, sauf disposition particulière à cet effet approuvée par la personne responsable de l'activité.
